

Alors, on danse !

Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne

Christelle Ferraty

Médecin-chef du Service local de psychologie appliquée de la Marine de Brest, CC23, 29240 Brest Cedex 9

Communication présentée à la séance de la SFHM le 19 octobre 2019



Fig. 1 bis

Urs Graf, « Couple de paysans dansant ». Exposition 1518, *la Fièvre de la danse*
@Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.



RÉSUMÉ | ABSTRACT

Alors, on danse !

Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne

Le début de l'ère moderne a été marqué dans la partie occidentale de l'Europe par des épidémies de fièvres dansantes, au cours desquelles des dizaines de personnes s'agitaient frénétiquement jusqu'à l'épuisement, sans raison apparente, pendant plusieurs jours. Celle ayant eu lieu à l'été 1518 dans la ville de Strasbourg en est la plus représentative et la mieux documentée. Ces épisodes énigmatiques de transe collective ont pris le nom de danse de Saint-Guy, car leur origine et le pouvoir de leur guérison ont dans un premier temps été attribués à ce saint. De nombreux historiens, chroniqueurs, médecins se sont intéressés à ces phénomènes, et ont développé plusieurs théories explicatives à leur sujet.

Mots Clés

Fièvre dansante, chorée, danse de Saint-Guy, ère moderne, Strasbourg.

Let's dance !

About epidemics of dancing plague in early modern period

Early modern period was marked in the western part of Europe by epidemics of dancing plagues, during which dozens of people were engaged in frantic agitations for no apparent reason for several days. The one that took place in the summer of 1518 in the city of Strasbourg is the most representative and the best documented. These enigmatic episodes of collective trance took the name of Saint-Guy's dance because their origin and healing power were first attributed to this saint. Many historians, columnists and doctors have been interested in these phenomena and have developed several explanatory theories on this subject.

Key words

Dancing plague, chorea, Saint-Guy's dance, modern period, Strasbourg.

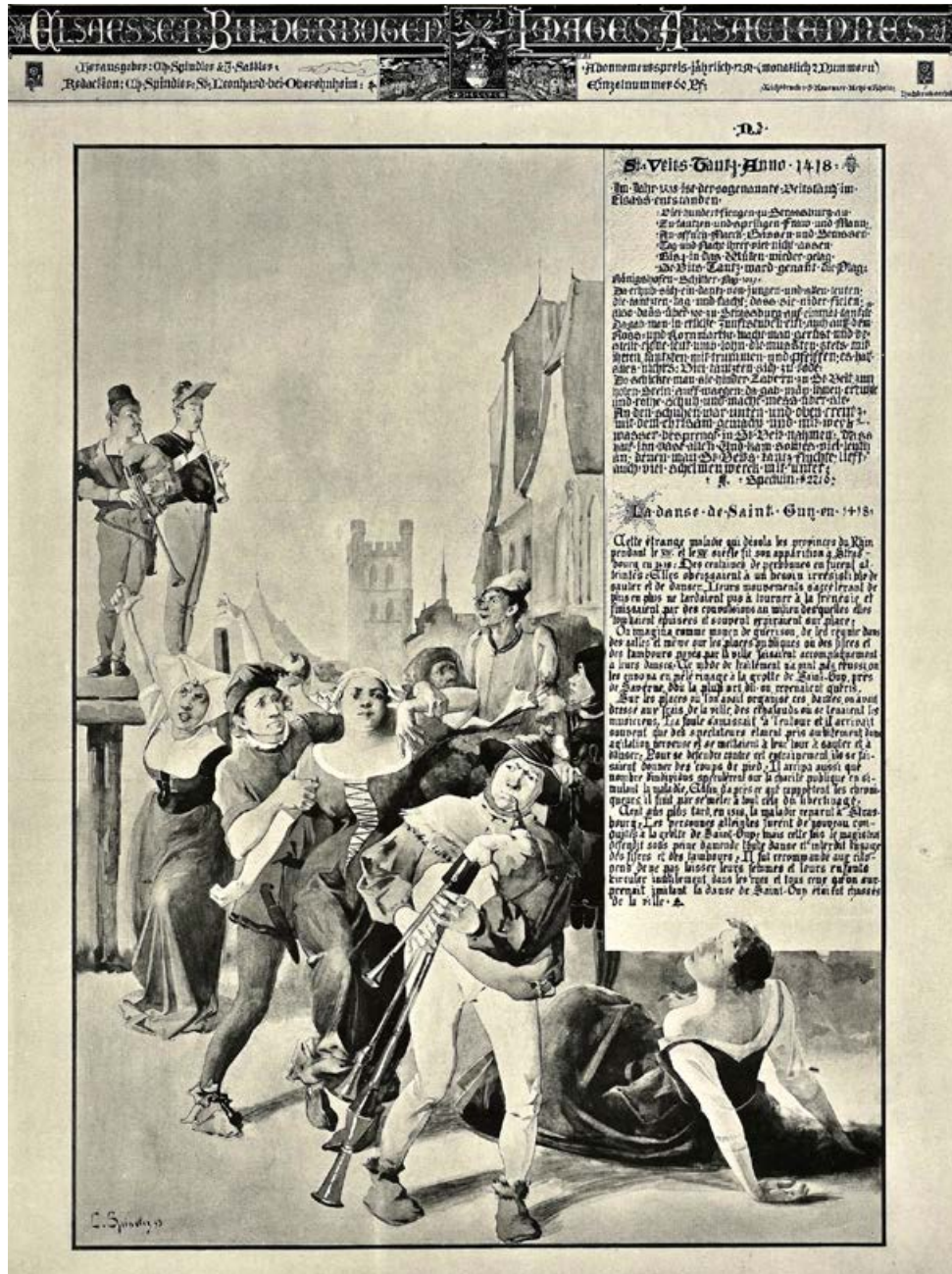


Fig. 1 : Charles Spindler, « La Danse de Saint-Guy », 1893, lithographie, dans *Images alsaciennes*, n°2, 1893, Bibliothèque des Musées de la Ville de Strasbourg. Photo : © Musées de Strasbourg, Mathieu Bertola.

Des épidémies de danse prenant la forme de mouvements collectifs incoercibles sont entrées dans l'histoire de la société européenne occidentale au cours du Moyen Âge et au début de l'ère moderne, en Rhénanie germanique tout d'abord, puis en Alsace. Ces phénomènes ont mis en scène des individus pris d'un impérieux et irrésistible besoin de danser, entraînant dans leur élan d'autres personnes, avec une grande suggestibilité

et une propagation rapide. La danse de Saint-Guy en demeure l'expression la plus étonnante. L'épidémie qui s'est propagée dans la ville de Strasbourg à l'été 1518 est la deuxième en importance parmi les onze du genre, et la dernière dont on conserve la trace sur le sol européen. Elle a particulièrement ébranlé la communauté et frappé les esprits strasbourgeois. (Fig.1)

Alors, on danse ! Propos sur les épidémies de fièvre dansante au début de l'ère moderne

› Aspects historiques de l'épidémie de 1518

Survenue après l'invention de l'imprimerie dans une cité disposant déjà d'une organisation administrative élaborée, l'épidémie de 1518 à Strasbourg est mieux documentée qu'aucune autre, car elle s'appuie sur des sources d'une grande variété. Les archives de l'époque incluent des notes des médecins, des sermons, ainsi que des billets émis par le conseil municipal de la ville. En outre, elle est consignée par de nombreux écrivains de l'histoire municipale, du XVI^e au XX^e siècle. Même si la plupart des chroniques ont été détruites en 1870, lors de l'incendie de la bibliothèque dû aux bombardements, certaines ont fait l'objet de copies ou de transcriptions avant leur disparition, et sont ainsi parvenues jusqu'à nous. Cependant, les historiens ne valident pas de manière certaine les informations postérieures à 1518, chaque auteur y ayant apporté sa propre interprétation des faits.



Strasbourg faisait alors partie du Saint-Empire romain germanique. Les premiers rassemblements de danseurs ont été signalés le jeudi 15 juillet 1518, jour de la Sainte-Marguerite. Des dizaines de personnes, hommes et femmes, se sont mis soudainement à s'agiter dans les rues, sans pouvoir s'arrêter, et ce phénomène dura pendant plusieurs semaines.

Michael Kleinlawel, en 1625, retrace dans un de ses écrits l'épidémie de danse¹. L'historien Jean Schilter (1632-1705)², à la fin du XVII^e siècle, publie ce texte dans la *Chronique strasbourgeoise* de Jacques Twinger de Koenigshoffen, datant du XV^e siècle :

***Cette année-là, une étrange épidémie
A atteint la population
Car beaucoup de gens, par folie
Se sont mis à danser
Ils l'ont fait jour et nuit
Sans répit
Jusqu'à ce qu'ils s'évanouissent
Beaucoup en sont morts³.***

La *Chronique de Duntzenheim*, écrite dans les années 1540, évoque le fait que la première victime de l'épidémie serait une femme⁴. Le médecin et alchimiste suisse de langue allemande Philippus Aureolus Theophrastus Bombastus von Hohenheim, dit Paracelse, reprend cette version (Fig. 2). Bien qu'il n'ait pas été un témoin direct de l'épidémie et que rien dans ses écrits ne permette d'assurer que son récit se rapporte explicitement au cas strasbourgeois, c'est une hypothèse probable. Paracelse donne

1 Michael Kleinlawel, *Strassburgische Chronik*, J. Carolo, Strasbourg, 1625.

2 Voir Ch. Giraud, *Éloge de Schilter*, Discours d'ouverture 6 août 1845, faculté de droit de Strasbourg, publié à Strasbourg, Vve Berger-Levrault, 1845.

3 Le texte original est conservé dans les Manuscrits de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (1401-1500). Jean Schilter la publie à Strasbourg en 1698 chez J. Stadel.

4 *Chronique de Duntzenheim*, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, II^e série, 18^e volume, Strasbourg, 1897, <https://gallica.bnf.fr>.

Fig. 2 Portrait de Paracelse. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?CIPB0320>

@ BIU Santé

à cette première femme le nom de Frau Troffea, lequel nom est probablement inventé à partir du verbe grec ancien *trepo*, signifiant « tourner ». Selon lui, Frau Troffea serait sortie de chez elle le 14 juillet 1518 et se serait mise à danser seule, sans musique, pendant trois jours⁵. Ce n'est qu'au quatrième jour que les autorités auraient décidé d'intervenir, selon la *Chronique de Duntzenheim*. Une commission nommée par le Magistrat appartenant au gouvernement de la ville s'est effectivement réunie pour régler le problème, dont les conclusions apparaissent dans les délibérations du 23 juillet 1518. Le même jour, l'instruction

est donnée par ce Magistrat d'envoyer les personnes touchées par l'épidémie en pèlerinage dans les Vosges au-dessus de Saverne, à la chapelle de Hohlenstein, consacrée à saint Guy. Il fait préparer trois voitures, ce qui correspond approximativement au transport d'une soixantaine de personnes⁶ (Fig.3). Mais la danse demeure contagieuse et le nombre de personnes atteintes croît quotidiennement. Le marchand d'Augsbourg Wilhelm Rem, dans sa *Chronique des villes souabes*, rédigée entre 1512 et 1527, rapporte que quinze personnes environ seraient touchées par jour⁷. L'épidémie se serait ainsi déjà emparée d'une cinquantaine de

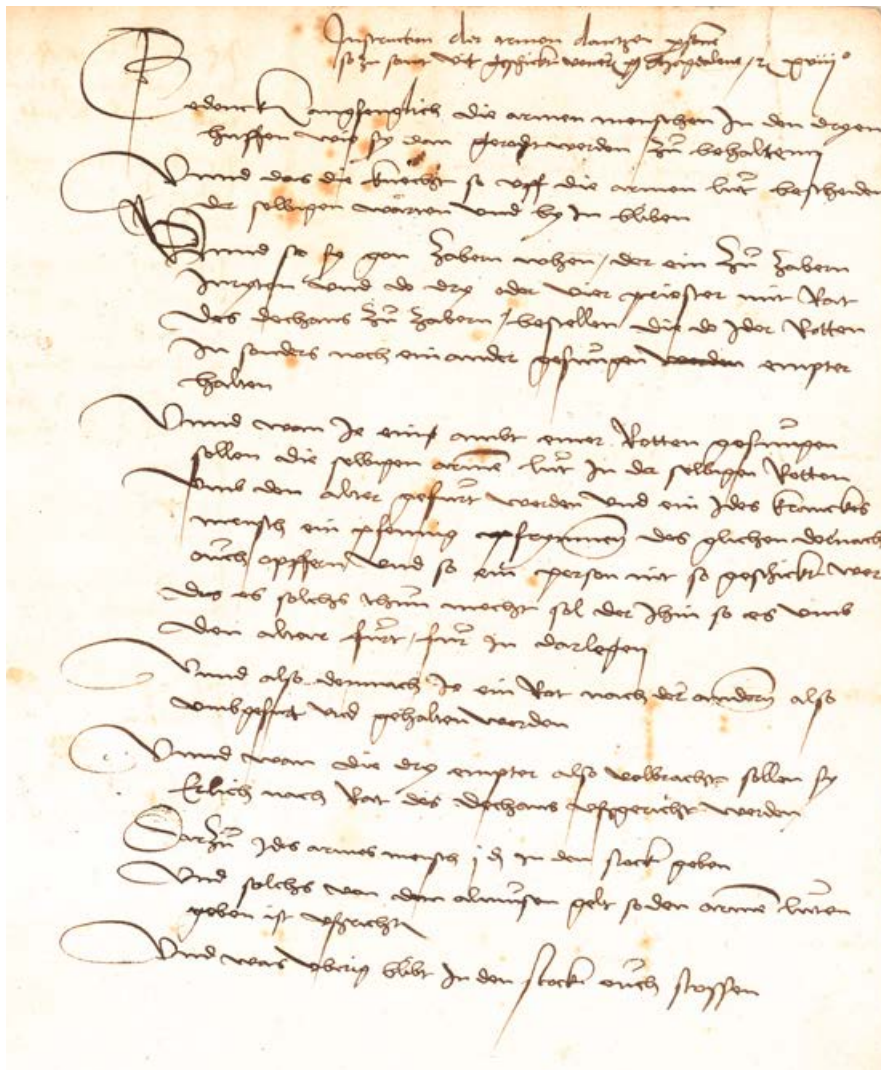


Fig. 3 Instructions pour le pèlerinage à Saverne
@Archives de Strasbourg. III 200/15.

⁵ Paracelse, « De la maladie que l'on appelle danse de Saint Guy », Œuvres médico-chimiques ou Paradoxes, livre II, Arché, Milano, 1975, p. 297 [Die Bücher von den unsichtbaren Krankheiten, 1531-1532].

⁶ Archives de Strasbourg, III 200/15.

⁷ Wilhelm Rem, *Chronique des villes souabes, 1512-1527* [Chronica neuer Geschichten. Bearbeitet von Friedrich Roth. Chronikendeutscher Städte, Leipzig, 1896].

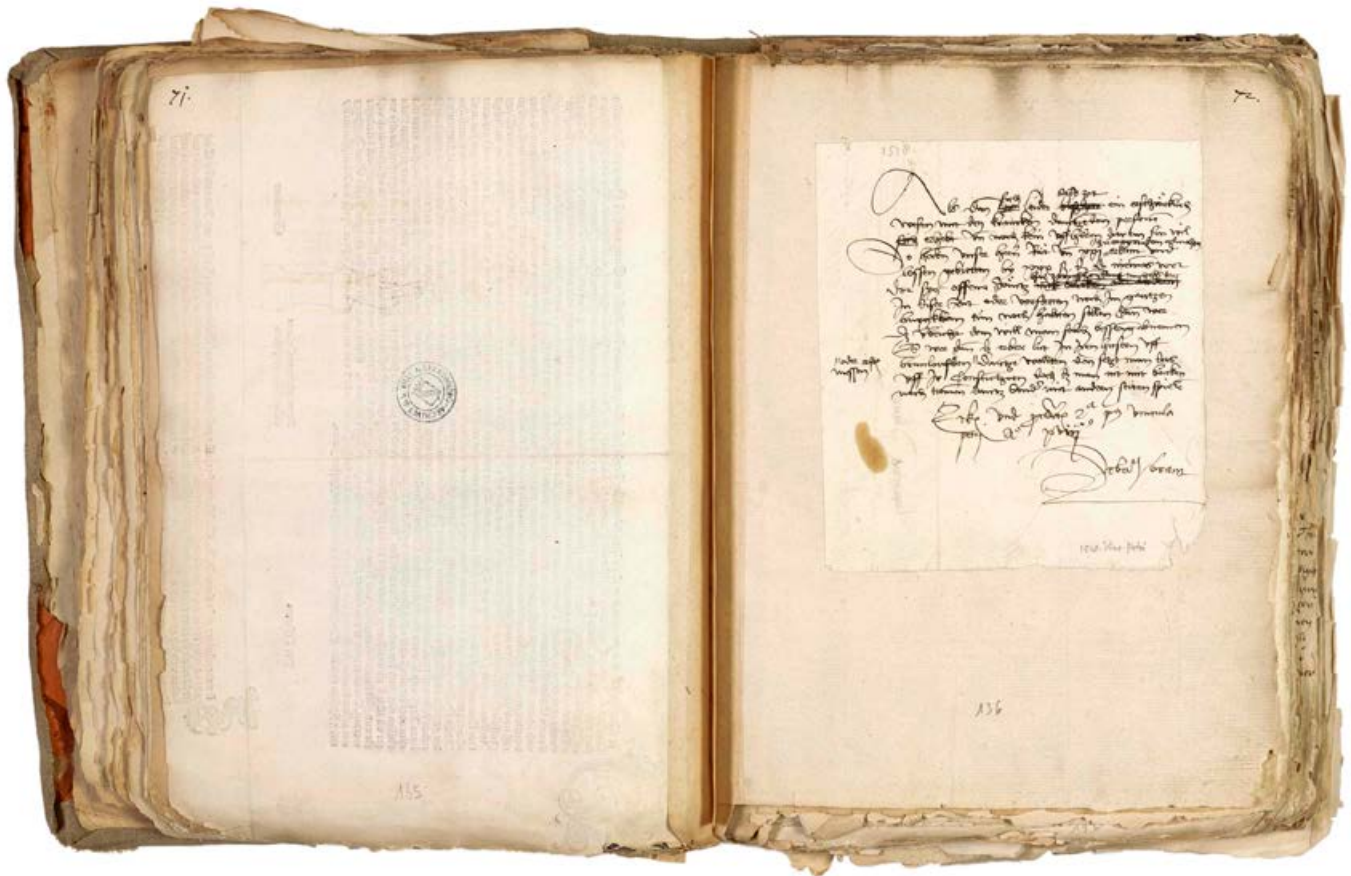


Fig. 4 Extrait du registre des Mandats et Règlements de la Ville de Strasbourg. Interdiction des danses publiques par le magistrat de Strasbourg, signée Sébastien Brandt (Strasbourg, 2 août 1518).
@ Archives de Strasbourg 1 MR3, f°72r.

personnes pendant la première semaine de crise, selon les annales de Sébastien Brant (1458-1521). La chronique dite d'Imlin avance quant à elle un nombre de quatre cents malades en tout au cours de la période⁸. L'évaluation de Duntzenheim lui est inférieure de moitié. Au 21 juillet, d'après la chronique d'Imlin et celle de Duntzenheim, pas moins de trente-quatre personnes auraient succombé. Le marchand Wilhem Rem écrit dans son journal qu'au sommet de l'épidémie, quinze personnes meurent chaque jour de fatigue, de soif ou d'inanition. Cependant, il est impossible de déterminer le nombre exact de ceux qui ont péri, et des historiens affirment même qu'aucun document ne permet de certifier que des personnes seraient mortes d'épuisement.

D'autres informations concernant cette épidémie sont également contestables. L'aménagement d'une estrade pour les danseurs place du marché aux

chevaux, l'actuelle place Broglie, serait selon certains auteurs une invention du chroniqueur Daniel Specklin, qui aurait eu une certaine tendance à l'affabulation⁹. De même, sur une gravure représentant une vue imaginaire de Strasbourg et accompagnée d'un texte bilingue retraçant les événements, on retrouve plusieurs des erreurs véhiculées par les chroniques tardives, dont la date erronée de 1418, la mention de construction d'estrades pour accueillir les danseurs sur la place du marché aux chevaux, et la présence de fifres et de tambours payés par la ville pour les accompagner. Le 2 août 1518, le Magistrat de Strasbourg prononce l'interdiction des danses publiques et de l'utilisation des timbales et tambours, instruments susceptibles de déclencher les troubles, interdiction qui a été signée par Sébastien Brant¹⁰ (Fig.4). Wilhelm Rem écrit ainsi dans sa chronique : « il ne fallut pas longtemps

⁸ *Chronique strasbourgeoise, dite d'Imlin, XVI^e siècle*. Manuscrits de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Manuscrits alsaciens. <https://gallica.bnf.fr>

⁹ Daniel Specklin, *Les Collectanées de Daniel Specklin, chronique strasbourgeoise du XVI^e siècle*, fragments recueillis par Rodolphe Reuss, 1890.

¹⁰ *Archives de Strasbourg*, 1 MR 72r.

pour que la danse, les sifflets et les tambours ne fussent bannis ».

Dans les jours et les semaines qui suivent le pèlerinage au sanctuaire de Saint-Guy, l'épidémie marque bel et bien un arrêt, même si elle ne disparaît pas du jour au lendemain. Ce dont on peut être sûr sur un plan historique, c'est qu'elle connaît son paroxysme dans la deuxième moitié du mois de juillet, qu'elle s'apaise à la fin de l'été, et semble s'éteindre au cours du mois de septembre. L'interdiction de la danse en public et de la musique prend fin quant à elle au mois de septembre.

› Autres épidémies recensées

Si la manie dansante de Strasbourg est l'épisode le mieux documenté, il n'est pourtant pas le seul. Plusieurs récits historiques médiévaux mentionnent d'autres cas survenus à partir du XI^e siècle, qui se regroupent dans une aire géographique correspondant à une large région rhénane, du sud de l'Allemagne aux Pays-Bas. Au total, une vingtaine d'épisodes comparables ont

été rapportés entre 1200 et 1600. Mais il est difficile de distinguer, en particulier pour les périodes les plus anciennes, la part légendaire de ces narrations.

La première épidémie recensée a lieu vers 1021 dans la bourgade saxonne de Kolbeck, nommée aussi Kölbick. Dix-huit hommes et femmes commencent à danser et à chanter dans un pré près de l'église la nuit de Noël, et continuent sans pouvoir s'arrêter. Certains seraient décédés de fatigue. Un autre cas de danse est décrit à Erfurt durant l'année 1237, où une centaine d'enfants se mettent à danser et à sauter hors des portes de la ville. En 1278, environ deux cents habitants d'Utrecht dansent de façon indécente sur un pont de la Moselle. Le cas le plus documenté concerne une épidémie itinérante de grande ampleur qui a touché plusieurs villes du Rhin inférieur et des Pays-Bas. L'épisode a duré de juillet à novembre 1374. Depuis un épiceutre dans les provinces du Nord du Saint Empire situé autour d'Aix-la-Chapelle, Liège et Maastricht, l'épidémie s'étend progressivement à d'autres grandes villes de la région : Gand, Utrecht, Metz, Trèves, et enfin Strasbourg. Elle reprend quelques temps en Alsace et en Lorraine en 1375, et à Augsburg en 1381¹¹.

Des épisodes mineurs touchent aussi de petits groupes, par exemple à Zurich en 1418, où un ensemble de femmes entament une danse dans une église. À Obernai, en 1463, on observe des pèlerins dansants venant de Saint-Jean-de-Bassel, à quatre-vingts kilomètres de là, et peut-être de Metz. À Bâle, vers 1536, une femme danse dans un lieu public pendant tout un mois.

(Figures 5, 6 et 7)

11 Justus Friedrich Carl Hecker, « Mémoire sur la chorée épidémique du Moyen Âge », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1834, t. XII, p. 312-390.



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7

Exposition 1518, *la Fièvre de la danse* @Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.

Fig. 5 Personnage dansant (détail) -

Fig. 6 Personnages dansants (détail)

Fig. 7 Personnage dansant (détail)

› Un rite religieux

Pour définir ce type d'épidémie, le terme de danse de Saint-Guy ou mal de Saint-Vit est couramment utilisé, car ce phénomène s'apparente à une danse pratiquée annuellement le jour de la fête de ce saint, à l'approche du solstice d'été, le 15 juin, dans des lieux de pèlerinage qui lui sont dédiés. Les pèlerins y invoquent la grâce du saint en dansant afin qu'il les guérisse des symptômes qui réapparaissent périodiquement ; ils sont ensuite libérés de leurs souffrances pendant une année entière¹². Une peinture du cercle de Bruegel le Jeune, reprenant le dessin de Bruegel l'Ancien, (Fig. 8) a longtemps été considérée comme une représentation de la danse de Saint-Guy. Mais il s'agit en fait du pèlerinage annuel de Molenbeek-Saint-Jean, dans les environs de Bruxelles, réputé guérir l'épilepsie, appelée aussi mal de Saint-Jean.

Fig. 8 P. Bruegel, Les danseurs de Saint-Guy
Études cliniques sur la grande hystérie ou hystéro-épilepsie, P. Richer, Paris, A. Delahaye, 1885.



12 Johannes Schenck von Grafenberg, *Observationum medicarum, rararum, novarum, admirabilium et monstrosarum*, LVII, Francfort, 1609, p. 136.

Dans un ouvrage consacré à ses observations médicales, Grégoire Horst évoque un pèlerinage très renommé à la petite chapelle dédiée à saint Vit à Drefelhausen, près d'Ulm, auquel il a lui-même assisté :

Ces femmes dansent jour et nuit, les sens altérés, jusqu'à tomber en extase, de telle façon qu'elles semblent guérir au point de ne plus ressentir de troubles durant toute l'année, jusqu'au mois de mai suivant, mois pendant lequel elles se voient affligées d'une agitation des membres et, par suite, contraintes de se rendre au temple de la fête de Saint-Vito, au lieu réservé pour la danse¹³.

Pourquoi avoir choisi saint Guy ? Saint Vit ou saint Guy serait né en 303 à Lucania dans le sud de l'Italie. Selon une légende, avant de mourir, il aurait supplié Dieu de préserver de toute affection choréique ou convulsivante ceux qui célébreraient l'anniversaire de sa mort. Il est vénéré en Italie, et Charlemagne encourage son culte dans tout son Empire pour lutter contre les pratiques païennes. À cette époque-là, saint Vit est rangé parmi les quatorze saints que les gens implorent lorsqu'ils sont malades. Il a le pouvoir de guérir le mal mais aussi de l'infliger. Son action auprès des sujets touchés par la fièvre de la danse est donc ambivalente, puisqu'il joue à la fois le rôle de saint possesseur et libérateur¹⁴.

(Fig. 9)

13 Grégoire Horst, *Observationum medicinalium singularium*, LI, Ulm, 1628, p. 374.

14 Claire Biquard, « Le mal de Saint Vit (ou Saint Guy) », *Bulletin du Centre d'Etude et d'Histoire de la médecine de Toulouse*, janvier 2002, pages 7

Fig. 9 À gauche : la Mort dansant, vers 1520, sculpture sur bois polychromée, Strasbourg, Musée de l'Œuvre Notre-Dame. À droite : danse des morts médiévale. Exposition 1518, *la Fièvre de la danse* @Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.



Nachdem der Allmechtig das vergangnen jar / die Teütsche Nation mit gantz Schwe-
ren kriegem heimgesücht hat / vnd noch heim sücht / wie leider offenbar vnd am tag / vnd damit seinen mercklichen
zorn gegen vns allen erzeiget / das wir vns billichen vnder sein gewaltigen hand demütigen sollen / Derhalben so ge-
bieten vnd verbieten vnser Herr Meister / Rath / vnd die Ein vnd zwenzig / das in diser Statt Straßburg / vnd
der selbigen Oberkeit / von keinem burger vnd einwohnern / vnd also weder von frembden noch heimischen / weder
bei den hochzeiten noch sonst kein dantz gehalten werden / noch niemands dantzen soll / biß auff eins Erbarn Raths
widerzulassen / bei einer peen dreipfundt pfennig / Die man niemand / der sie verbrechen wurde / faren lassen will /
Actum et Decretum Mittwoch den xv. Junij Anno r. 1518.

Fig. 10 Post scriptum de la Lettre du Magistrat de la ville de Strasbourg à l'évêque Wilhem von Honstein, datée du 25 juillet 1518, parchemin, @Archives départementales du Bas-Rhin, 12 J 1495.

› Hypothèses étiopathogéniques :

Au fil des siècles, plusieurs scénarios ont été avancés pour tenter d'expliquer l'origine de l'épidémie de Strasbourg.

Une maladie naturelle ?

Les pouvoirs publics strasbourgeois considèrent d'emblée la danse de l'été 1518 comme une maladie et demandent l'avis des médecins :

***Nous avons [...] interrogé les
médecins, qui nous ont dit qu'il
s'agissait d'une maladie naturelle
due à une conjonction astrale et à la
chaleur du moment¹⁵.***

Fig. 10 (post scriptum)

Dans les Annales de Sébastien Brant, il est précisé que les facteurs causaux évoqués ont pour conséquence un échauffement du sang¹⁶. C'est pourquoi les médecins conseillent de ne pas donner aux danseurs de vin, mais de l'eau, du pain, de la bouillie

d'orge et d'avoine, et de leur jouer de la musique non pas avec des timbales et des fifres mais uniquement avec des cithares, des violons, des luths et des orgues¹⁷. Fig. 11 (détail : médecin)

Une autre hypothèse attribuée au phénomène une origine naturelle en le liant à l'ergotisme, dit aussi « feu Saint-Antoine » ou mal des ardents, qui est dû à la consommation de farines provenant de céréales contaminées par un champignon parasite, l'ergot de seigle. Mais cette hypothèse est peu probable. Une intoxication à l'ergot de seigle cause des hallucinations, des tremblements et des convulsions, ainsi que des troubles vasculaires et neurologiques. Or ces symptômes sont bien différents de ceux de la danse de Saint-Guy, et ils ne guérissent pas spontanément. Aucun cas d'ergotisme, qui est une affection non contagieuse, n'est par ailleurs rapporté à Strasbourg en 1518¹⁸.

15 « Lettre du Magistrat de la ville de Strasbourg à l'évêque Wilhem von Honstein », datée du 25 juillet 1518, parchemin, Archives départementales du Bas-Rhin, 12 J 1495.

16 Léon Dacheux, « Les Annales de Sébastien Brant », *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, Strasbourg, 1892, t. XV, p. 209-280 ; 1899, t. XIX, p. 35-241.

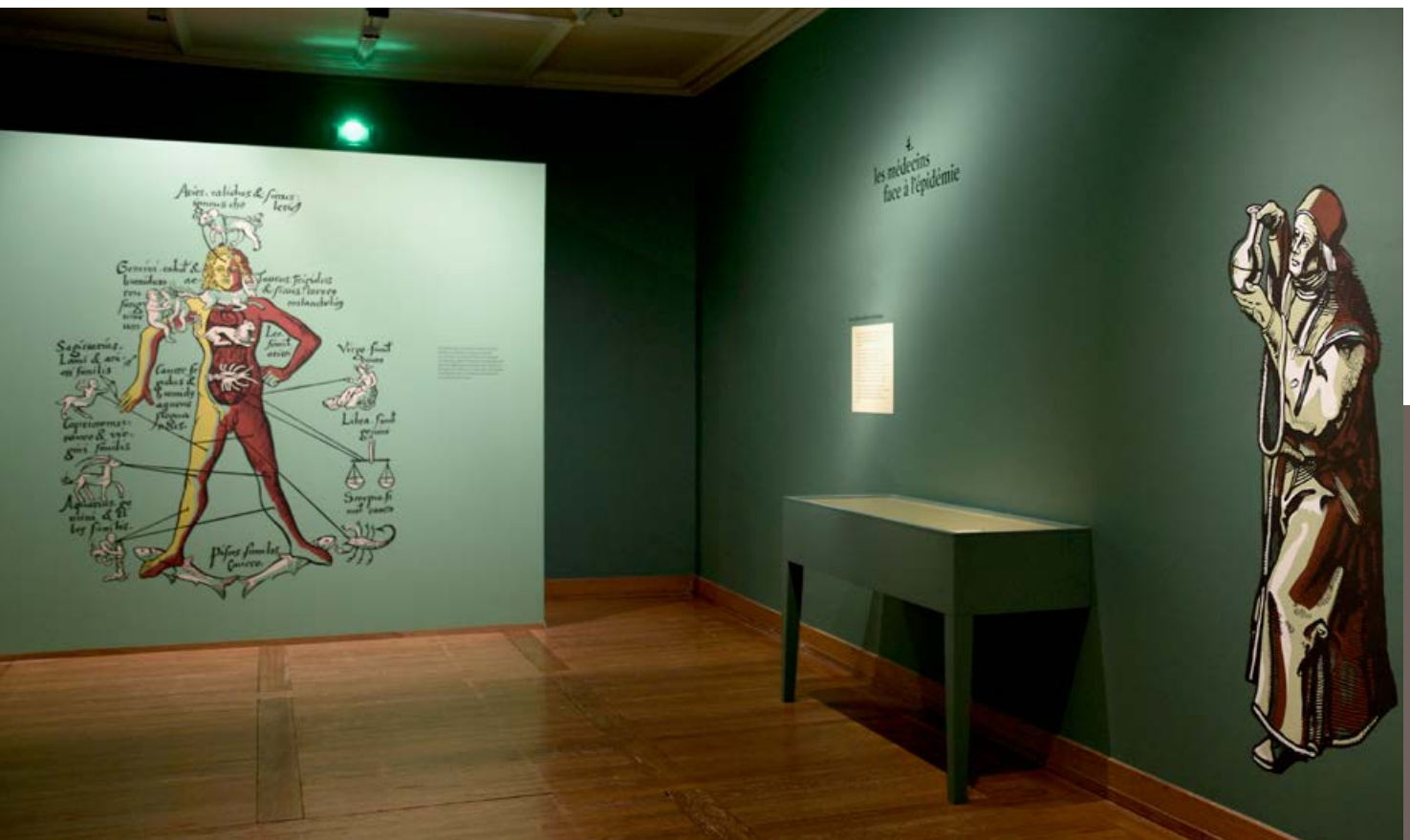
17 « Lettre du Magistrat de la ville de Strasbourg à l'évêque Wilhem von Honstein, post-scriptum », datée du 25 juillet 1518, parchemin, Archives départementales du Bas-Rhin, 12 J 1495.

18 Voir Jacques Battin, « Le feu Saint-Antoine ou ergotisme gangreneux et son iconographie médiévale », *Histoire des sciences médicales*, 2010, 44 (4), p. 373-382. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/hsm/HSMx2010x044x004/HSMx2010x044x004x0373.pdf>

Certains auteurs, comme l'historien de la médecine John Waller, soutiennent l'idée que l'épidémie de danse aurait pu, chez une population appartenant plutôt aux classes défavorisées, être entraînée par une conjonction de malheurs. En effet, les hivers rigoureux, les chaleurs extrêmes se sont succédés, provoquant des disettes, des épidémies de maladies mortelles (peste bubonique, syphilis, « suette anglaise », variole, lèpre)... Mais les mauvaises récoltes des étés 1515, 1516 et 1517 n'ont pas eu des répercussions aussi néfastes à Strasbourg que dans les campagnes

environnantes. Les stocks de grains accumulés par les autorités urbaines avaient permis de pallier la pénurie et d'intervenir sur les prix, modérant la spéculation. Le grenier municipal de la place du marché aux chevaux contenait des réserves suffisantes pour six mois de siège, sans compter les provisions des établissements ecclésiastiques et des propriétaires fonciers. Si la conjoncture de 1518 a été effectivement tendue, rien ne permet de parler d'une crise de grande ampleur, et encore moins d'une famine, d'autant que Strasbourg disposait de bien d'autres ressources alimentaires.

Fig. 11 Détail (médecin)
Exposition 1518, *la Fièvre de la danse*
@Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.



Grâce à Paracelse, la danse de Saint-Guy va passer du domaine du sacré à celui de la médecine, par l'assimilation au diagnostic de chorée, qu'il a discuté dans son livre sur les maladies invisibles¹⁹. Le terme même de chorée, issu du grec *choros*, désigne initialement une danse sacrée que les disciples du culte d'Orphée pratiquaient autour des malades. Paracelse distingue trois formes de ce trouble et prescrit un traitement pour chacune d'elles. La *chorea vitista*, qui correspond à la fièvre dansante, a hérité son nom de saint Vit, qui est supposé infliger la maladie. Paracelse l'appelle aussi *chorea imaginativa*, *aestimativa*, car selon lui elle est le fruit de l'imagination et de la suggestion, et il qualifie les victimes de la *chorea imaginativa* de « chorémaniaques ». C'est pourquoi le nom de « chorémanie » restera définitivement attaché à cette affection. La *chorea lasciva* est quant à elle provoquée, d'après Paracelse, par des désirs sensuels et affecte plus les hommes que les femmes, en raison de leur plus grande force imaginative et de leur tempérament, alors que la *chorea naturalis* aurait pour origine des causes corporelles.

Paracelse est aussi le premier à attribuer clairement la danse de Saint-Guy au pouvoir de la suggestion et des croyances, en mettant l'accent sur les méfaits de l'imagination et sur son pouvoir de contagion :

Remarquez ceci : celui qui simule un certain comportement qu'il prétend véritable déclenche une telle force persuasive que les symptômes deviennent vrais et que la maladie se confirme. C'est la cause de bien des maladies, non seulement de la danse de Saint-Guy mais d'innombrables maladies, affirme-t-il²⁰.

Selon l'analyse de Paracelse, la maladie peut être créée par le seul pouvoir de l'imaginaire ou de la foi. L'imagination, qui est la puissance magique par excellence, représente une force qui peut s'exercer dans tous les domaines de l'être et produire des effets réels. Par le pouvoir de la foi, il serait ainsi possible pour l'homme de faire naître ce à quoi il croit. Il serait alors capable de se rendre malade lui-même : il suffirait qu'il s' imagine être malade pour le devenir réellement, à force de le croire. Paracelse est donc le précurseur d'une interprétation psychosomatique de manifestations de ce genre, ce qui fondera leur définition ultérieure en termes d'histrionisme ou d'hystérie collective.

Dans son ouvrage, John Waller donne aussi une version explicative de l'extinction de la danse de Saint-Guy au fil du temps, en s'appuyant sur l'abandon des croyances moyenâgeuses dans la société :

La disparition de la danse de Saint-Guy est facile à comprendre. Les maladies qui dépendent du pouvoir de la suggestion ne peuvent pas survivre aux croyances qui les sous-tendent. Privée de l'atmosphère de surnaturel sur laquelle elle faisait fond, la chorémanie ne pouvait que s'étioler. Il ne saurait cependant être réellement question de comprendre comment elle a disparu sans nous pencher d'abord sur les raisons du déclin de la riche théologie du Moyen Âge et du début de la Renaissance²¹.

19 Paracelse, « De la maladie que l'on appelle danse de Saint Guy », *Œuvres médico-chimiques ou Paradoxes*, livre II, Arché, Milano, 1975, p. 297 [Die Bücher von den unsichtbaren Krankheiten, 1531-1532].

20 Paracelse, « De la maladie que l'on appelle danse de Saint Guy », *Œuvres médico-chimiques ou Paradoxes*, livre II, Arché, Milano, 1975, p. 299 [Die Bücher von den unsichtbaren Krankheiten, 1531-1532].

21 John Waller, *Les danseurs fous de Strasbourg. Une épidémie de transe collective en 1518*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2016 [A Time to Dance, a Time to Die, Londres, Icon Books Ltd, 2008], p.172.

Une nouvelle interprétation : une transe épidémique ?

Malgré tout, notre attention a été retenue par la ressemblance que ces danses épidémiques ont avec les phénomènes de transe collective. De nombreuses cultures connaissent des rituels de transe, parfois contagieux, qui présentent des similitudes avec la danse de Saint-Guy. Cependant, il s'agit dans la plupart des cas de rituels provoqués. Par exemple, pendant des siècles, dans un grand nombre de petites villes et villages de Sicile, de Calabre et surtout des Pouilles, des hommes et des femmes qui prétendaient avoir été mordus par des tarentules faisaient appel à des joueurs de tambourin et de mandoline pour qu'ils les aident à expulser le venin de l'araignée à travers une danse pouvant durer plusieurs jours qui s'appelait tarentelle²².

Dans l'antiquité grecque, la transe constituait un aspect très important de la vie religieuse. Le culte de Dionysos par exemple incluait des danses rituelles de possession. Platon, dans *Phèdre*, parle de *mania*, forme de transe qui se manifeste par une perturbation de la relation entre l'homme et le cosmos, et qui ne peut être guérie que par la danse²³. La transe englobe simultanément une maladie spirituelle et sa thérapie, car la possession d'un être humain par un dieu peut signifier le dérangement de l'ordre du monde, mais aussi sa reconquête et la guérison. Elle prend alors la forme d'un rituel collectif exutoire ou cathartique, au cours duquel les danseurs se libèrent du mal, dans une influence combinée de superstition et de mysticisme.

Le psychiatre Étienne Trillat, dans son ouvrage *De l'hystérie à la psychose*, émet l'hypothèse que le « bal » des victimes de saint Guy recèlerait certains caractères de la transe²⁴. Selon Jules Michelet déjà, si la danse de Saint-Guy connaît un tel développement au XIV^e siècle, ce serait parce que les « convulsions » du corps répondraient à celles de l'esprit dans une dynamique de transe. Ces « convulsions » seraient provoquées par le terrible ébranlement nerveux qu'auraient subi les survivants des grandes épidémies résultant des guerres, du désespoir et de la misère²⁵. Nous retrouvons ici la théorie explicative controversée qui sera reprise ultérieurement par John Waller.

Dans son étude sur la musique et la transe, l'ethnomusicologue Gilbert Rouget a bien montré ce qui distingue les deux « transports de la conscience » que sont la transe et l'extase. Bien que ces termes soient souvent employés de manière interchangeable, ils recouvrent des réalités sensorielles, comportementales et psychiques différentes. Si l'extase et la transe ont en commun de créer un mouvement de sortie de soi qui vise un contact avec l'au-delà, l'extase s'accomplit plutôt dans la solitude, le silence et l'immobilité, alors que la transe fait intervenir la musique, la danse, le bruit, la présence d'un public, et se manifeste souvent de façon violente. Rouget différencie trois grands types de transe mystique liés à des idéologies très différentes : la transe de possession, la transe communielle et la transe d'inspiration. La transe de possession, à laquelle peut être assimilée la danse de Saint-Guy, induit une dépense physique qui, en ce sens, est déjà une libération. Le sujet change de personnalité, s'accaparant celle d'un dieu, d'un esprit, d'un génie, d'un ancêtre, d'une divinité, qui prend possession de son corps, se substitue à lui et agit à sa place. Dans la transe communielle, la relation entre la divinité et le sujet en transe est une

22 Ernesto de Martino, *La terre du remords*, Paris, Gallimard, 1966 [La Terra del rimorso, *Contributo alla storia religiosa del Sud*, Milano, Il Saggiatore, 1961].

23 Platon, *Phèdre*(244 a - 245 c).

24 Étienne Trillat, *De l'hystérie à la psychose : du corps à la parole*, L'Harmattan, Paris, 1999.

25 Jules Michelet, *La sorcière*, Hetzel, Paris, 1862.

rencontre qui peut être vécue, suivant les cas, comme une communion, une révélation ou une illumination. Enfin, dans la transe d'inspiration, le sujet est vu investi par la divinité ou par une force émanant d'elle, celle-ci coexistant en quelque sorte avec lui, mais en le dominant et le faisant agir ou parler en son nom²⁶.

La musique exerce un rôle déterminant dans la transe, car elle peut l'engendrer, mais aussi la faire cesser. Elle induit une modification du rapport que l'individu a au monde. Si l'on se place du point de vue de l'inconscient, la musique et la danse font appel à des processus répétitifs qui évoquent les notions psychanalytiques de compulsion, de répétition et de pulsion de mort²⁷. Elles évoquent aussi le bercement et les mouvements rythmiques qui permettent à l'enfant de retrouver une union fusionnelle à la mère, ce qui le ramène à la toute-puissance narcissique primaire²⁸. Platon lui-même, dans l'antiquité, aborde les bienfaits de la rythmicité des mouvements de bercement en les rapprochant de ceux des Corybantes, les prêtres de Cybèle, la mère des dieux, qui dansent, armés, aux sons des flûtes, des tambours, des trompes et des boucliers frappés par des lances, dans un rituel proche de la transe²⁹. Platon ajoute que ces gestes rythmiques, par l'apaisement psychique qu'ils procurent, peuvent provoquer le sommeil et être un remède contre la folie³⁰.

La plongée dans le sommeil et l'oubli, comme y sont contraints par l'épuisement les danseurs de Saint-Guy, ne serait-elle pas le but de ces danses se répétant à l'infini ?

› Conclusion

Les danses frénétiques qui ont pu avoir lieu au début des temps modernes ont désormais disparu, probablement en raison de l'évolution du contexte culturel et spirituel dans lequel elles étaient ancrées. Cependant, les manifestations de transe collective et de danse frénétique peuvent se rencontrer encore dans notre monde actuel, en tant que traduction mystérieuse d'un phénomène sociétal plus contemporain. Elles peuvent ainsi être appréhendées comme la manifestation d'un phénomène cathartique permettant un mouvement de libération grâce à la musique.

Remerciements

Je remercie chaleureusement les archives de la ville de Strasbourg pour les photos de documents, et le musée de l'œuvre Notre-Dame pour m'avoir autorisée à reproduire des photographies de l'exposition, consacrée à « 1518, la Fièvre de la danse ». Merci aussi à M. Philippe Poirier, scénographe de l'exposition, qui a donné aimablement son accord pour la publication.

Crédit photographique : Musées de la Ville de Strasbourg, M. Bertola.

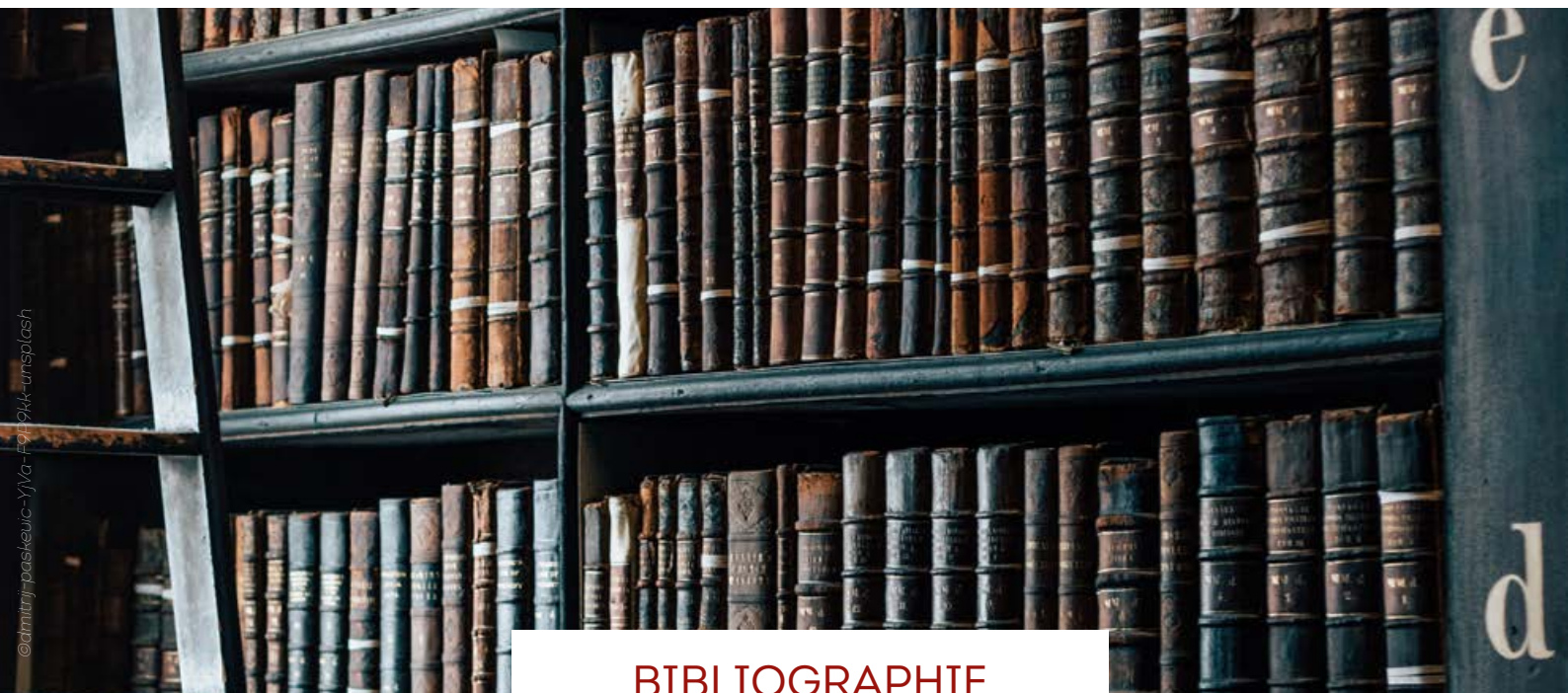
26 Gilbert Rouget, *La musique et la transe*, Gallimard, Paris, 1990, p. 296-308.

27 Sigmund Freud, « Au-delà du principe de plaisir (1920) », *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, 1968.

28 Geneviève Haag, « Hypothèse sur la structure rythmique du premier contenant », *Gruppo*, 2, 1986, p. 45-53 ; Albert Ciccone, « L'expérience du rythme chez le bébé et dans les soins psychiques », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 53, 2005, p. 24-31.

29 Platon, *Les lois*, Poche, Paris, 2006, 790d.

30 *Ibid.*, 791b.



BIBLIOGRAPHIE

- › 1518. *La fièvre de la danse*. Exposition organisée par les musées de la ville de Strasbourg, Musée de l'œuvre Notre-Dame, 10 octobre 2018 - 24 février 2019 *Archives de Strasbourg*, IMR 72r et III 200/15 *Archives départementales du Bas-Rhin*, 12 J 1495. *Chronique de Duntzenheim*, *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, II^e série, 18^e volume, Strasbourg, 1897, <https://gallica.bnf.fr> *Chronique strasbourgeoise, dite d'Imlin*, XVI^e siècle, Manuscrits de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Manuscrits alsaciens, <https://gallica.bnf.fr>
- › **Battin J.** « Le feu Saint-Antoine ou ergotisme gangreneux et son iconographie médiévale », *Histoire des sciences médicales*, 44 (4), 2010 : 373-382.
- › **Bicquard C.** « Le mal de Saint Vit (ou Saint-Guy) », *Bulletin du Centre d'Etude et d'Histoire de la médecine de Toulouse*, janvier 2002.
- › **Cicccone A.** « L'expérience du rythme chez le bébé et dans les soins psychiques », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 53, 2005 : 24-31.
- › **Dacheux L.** « Les Annales de Sébastien Brant », *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace*, Strasbourg, 1892, t. XV : 209-280 ; 1899, t. XIX : 35-241.
- › **Freud S.** « Au-delà du principe de plaisir (1920) », *Essais de psychanalyse*. Payot, Paris, 1968.
- › **Giraud C.** *Éloge de Schilter* Discours d'ouverture 6 août 1845, faculté de droit de Strasbourg, publié à Strasbourg, Vve Berger-Levrault, 1845.
- › **Haag G.** « Hypothèse sur la structure rythmique du premier contenant », *Gruppo*, 1986, 2 : 45-53.
- › **Hecker FC.** « Mémoire sur la chorée épidémique du Moyen Âge », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1834, t. XII : 312-390.
- › **Horst G.** *Observationum medicinalium singularium*. Ulm, 1628.
- › **Kleinlawel M.** *Strassburgische Chronik*. Strasbourg, 1625.
- › **Martino E (de).** *La terre du remords*. Paris, Gallimard, 1966 [*La Terra del rimorso, Contributo alla storia religiosa del Sud*, Milano, Il Saggiatore, 1961].
- › **Michelet J.** *La sorcière*. Hetzel, Paris, 1862.
- › **Paracelse.** « De la maladie que l'on appelle danse de Saint-Guy », *Œuvres médico-chimiques ou Paradoxes*, livre II. Arché, Milano, 1975 [*Die Büchervon den unsichtbaren Krankheiten*, 1531-1532].
- › **Platon** *Les Lois*. Trad. fr., Paris, 2006.
- › **Platon** *Phèdre*. Trad. fr., Paris, 2007.
- › **RemW.** *Chronique des villes souabes, 1512-1527* [*Chronica newer Geschichten. Bearbeitet von Friedrich Roth. Chroniken deutscher Städte*. Leipzig, 1896].
- › **Rouget G.** *La musique et la transe*. Gallimard, Paris, 1990.
- › **SchenckvonGafenberg J.** *Observationum medicarum, rararum, novarum, admirabilium et monstrosarum*, Francfort, 1609.
- › **Reuss R.** *Les Collectanées de Daniel Specklin, chronique strasbourgeoise du XVI^e siècle*, fragments recueillis par Rodolphe Reuss, 1890.
- › **Trillat É.** *De l'hystérie à la psychose : du corps à la parole*. L'Harmattan, Paris, 1999.
- › **Waller J.** *Les danseurs fous de Strasbourg. Une épidémie de transe collective en 1518*. La Nuée Bleue, Strasbourg, 2016 [*A Time to Dance, a Time to Die*, Londres, Icon Books Ltd, 2008].